

## Moudon

Schulort:	Moudon	Kanton 1799: Distrikt 1799: reformiertAgentschaft 1799: Kirchgemeinde 1799:	Léman Moudon Moudon Moudon	Ort/Herrschaft 1750: Kanton 2015: Gemeinde 2015:	Bern Waadt Moudon
Standort:	Bundesarchiv Bern, BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 5-6v				
Zitierempfehlung:	Schmidt, H.R. / Messerli, A. / Osterwalder, F. / Tröhler, D. (Hgg.), Die Stapfer-Enquête. Edition der helvetischen Schulumfrage von 1799, Bern 2015, Nr. 1755: Moudon, [http://www.stapferenquete.ch/db/1755].				
In dieser Quelle wird folgende Schule erwähnt:	- Moudon, 2. Klasse (Vermengte Schule/höhere Schule, reformiert)				

18.03.1799

### Seconde Classe du Collège de Moudon

#### I. Lokal-Verhältnisse.

I.1	Name des Ortes, wo die Schule ist.	Moudon
I.1.a	Ist es ein Stadt, Flecken, Dorf, Weiler, Hof?	Ville
I.1.b	Ist es eine eigene Gemeinde? Oder zu welcher Gemeinde gehört er?	Commune
I.1.c	Zu welcher Kirchgemeinde (Agentschaft)?	Paroisse elle-même, le Sous Prefet y reside de Moudon
I.1.d	In welchem Distrikt?	du Leman
I.1.e	In welchen Kanton gehörig?	Les Ecoles de la ville n'étant frequentées que par les Enfans de la ville, il ne sa présente par la même aucune reponse à faire aux 3 questions Suivantes.
I.2	Entfernung der zum Schulbezirk gehörigen Häuser. In Viertelstunden.	
I.3	Namen der zum Schulbezirk gehörigen Dörfer, Weiler, Höfe.	
I.3.a	Zu jedem wird die Entfernung vom Schulorte, und	
I.3.b	die Zahl der Schulkinder, die daher kommen, gesetzt.	
I.4	Entfernung der benachbarten Schulen auf eine Stunde im Umkreise.	
I.4.a	Ihre Namen.	[Seite 2] Les Ecoles les plus voisines de la ville en sont distantes celle de Chavannes d'une demi lieue, celle de Bussy d'autant. & celle de Siens de trois quarts de lieue. Distance respective de Chacun des sus dits villages. Chavanne est eloigné de Bussy d'une lieue, celui ci de Siens aussi d'une lieue, et Siens de Chavannes d'une demi lieue.
I.4.b	Die Entfernung eines jeden.	

#### II. Unterricht.

Dans celle du Soussigné, on y enseigne le Latin dès Ses premiers principes, jusqu'a (& comprise) l'interprétation des fables de Phedre et d'un Choix de Colloques d'Erasme: On y fait aussi reciter le Catechisme d'Ostervald.

On la tient toute l'année à l'exception des tems de vacance qui sont une semaine après l'examen de Paques, trois Semaines aux moissons et quinze jours aux Vendanges.

Catéchisme d'Ostervald; les Rudimens soit déclinaison latine; la Grammaire latine de Leresche, Un Vocabulaire latin, soit Atrium latinitatis, Colloques de Cordier, Selectae e veteri &c. Erasme, fables de Phedre, La Syntaxe de Clark.

Leur execution est remise à la Surveillance d'un membre du Conseil avec le titre d'Inspecteur du Collège. Ils peuvent varier Suivant les circonstances; mais en general ils portent qu'aucun écolier ne peut s'absenter des écoles sans raison légitime, ni être promu d'une Classe dans l'autre qu'après avoir atteint un âge fixé qui est celui de #9## ans pr. l'entrée de cette Classe & celui de onze ans pour la sortie. {Il faut en outre pour être introduit dans une Classe supérieure avoir rempli une tache prescrite, ce dont on s'assure par des examens que fait subir 2 fois par année une Commission composée des Citoyens Pasteurs et de 5 membres du Conseil, après l'un des quels on règle la promotion & la distribution des prix fournis en partie par le ci-devant Souverain & en partie par la Commune}

De deux heures le matin & d'autant l'après midi. {à l'exception de l'après midi des Mardi, Vendredi, & Samedi, jours aux quels les jeunes gens doivent assister à des Catechismes publics & à des leçons sur la musique des psaumes; l'intervalle des Ecoles étant d'ailleurs rempli en partie par des leçons d'Écriture & d'Arithmetique.} Il y a dans la Classe dont il s'agit maintenant trois ordres; les deux premiers destinés au latin & le troisième y est exercé seulement sur la recitation du Catechisme & l'orthographe françoise.

#### III. Personal-Verhältnisse.

III.11	Schullehrer.	
III.11.a	Wer hat bisher den Schulmeister bestellt?	Le Conseil de la Commune, après lui avoir fait subir de Concert avec les Citoyens Pasteurs, un examen relatif à son poste.
III.11.b	Auf welche Weise?	Henri Louis Saucon.
III.11.c	Wie heißt er?	de Moudon depuis 10 ans & ressortissant au paravant de la Corporation françoise de Lausanne.
III.11.d	Wo ist er her?	[Seite 3] Quarante deux ans.
III.11.e	Wie alt?	Sa Famille est composée de quatre enfants.
III.11.f	Hat er Familie? Wie viele Kinder?	Depuis vingt cinq ans.
	Wie lang ist er Schullehrer?	

III.11.g	Wo ist er vorher gewesen? Was hatte er vorher für einen Beruf?	Jl a passé la premiere jeunesse à Lausanne où il etoit Etudiant en Philosophie, lorsqu'il vint prendre possession du poste qu'il occupe actuellement.
III.11.h	Hat er jetzt noch neben dem Lehramte andere Verrichtungen? Welche?	Jl est Chargé de deux leçons de Musique par Semaine sur les psaumes à 4 parties; & pendt. 23 ans il a été appellé à lire en chaire tous les Dimanches sans avoir aucun subside & à se charger il y a deux ans de l'office de chantre pendt. 18 mois. il est maintenant affranchi de ces deux fonctions & privé du benefice y attaché
III.12	Schulkinder. Wie viele Kinder besuchen überhaupt die Schule?	Le nombre des Ecoliers a été de quinze toute l'année jusqu'au Commencement des Instructions Religieuses pour les Catéchumènes; il est seulement de huit dans ce moment & a toujours varié depuis au moins 18 ans de vingt à trente.
III.12.a	Im Winter. (Knaben/Mädchen)	Le nombre est à peu près le même hiver & été. Cette Classe n'est Composée que de garçons.
III.12.b	Im Sommer. (Knaben/Mädchen)	
IV.13	Schulfonds (Schulstiftung)	<b>IV. Ökonomische Verhältnisse.</b>
IV.13.a	Ist dergleichen vorhanden?	Jl n'y en a aucun dont les revenus soyent particulièrement affectés à l'entretien des Ecoles.
IV.13.b	Wie stark ist er?	
IV.13.c	Woher fließen seine Einkünfte?	
IV.13.d	Ist er etwa mit dem Kirchen- oder Armengut vereinigt?	La Commune ne possede aucun bien d'Eglise.
IV.14	Schulgeld. Ist eines eingeführt? Welches?	Jl n'y a que les enfans non bourgeois qui payent 10 batz. par mois, les Bourgeois seuls sont affranchis ce toute finance.
IV.15	Schulhaus.	
IV.15.a	Dessen Zustand, neu oder baufällig?	Jl est en assez bon état, ayant été reparé il y a une douzaine d'années.
IV.15.b	Oder ist nur eine Schulstube da? In welchem Gebäude?	Comme il y a deux Instituteurs logés dans le même bâtiment, chacun y a une chambre destinée à y tenir son école.
IV.15.c	Oder erhält der Lehrer, in Ermangelung einer Schulstube Hauszins? Wie viel?	Jl n'en possede aucune à lui en propre.
IV.15.d	Wer muß für die Schulwohnung sorgen, und selbige im baulichen Stande erhalten?	La Commune.
IV.16	Einkommen des Schullehrers.	
IV.16.A	An Geld, Getreide, Wein, Holz etc.	[[Seite 4] Elle Consiste en soixante francs d'argent de 10 batz piece cent qrons. seigle, cinquante Six dits de froment quarante dits d'avoine, le tout mesure de Moudon; plus deux cent soixante huit pots de vin, mesure de Berne six Chars de bois; quatre de hêtre & deux de Sapin, outre la jouissance d'un logement & d'un jardin. Jl est bon d'observer que l'hôpital paye cette pension en majeure partie, savoir 82 qrons. Seigle, 44 fromt. toute l'avoine, tout le vin & 42 L. en argent; & le reste savoir 18 qrons. Seigle 12 qrons. froment, tout le bois logement, jardin & 18 d'argent sont fournis par la Commune dont les fonds & revenus sont distincts de ceux de l'hôpital, qui possedoit ainsi que la Commune des dimes & des censes, mais dont le produit n'avoit aucune destination particulière.
IV.16.B	Aus welchen Quellen? aus	voyez la reponse au Numero 16. Point.
IV.16.B.a	abgeschaffenen Lehngefällen (Zehnten, Grundzinsen etc.)?	Bern
IV.16.B.b	Schulgeldern?	Aucun de meme
IV.16.B.c	Stiftungen?	
IV.16.B.d	Gemeindekassen?	
IV.16.B.e	Kirchengütern?	
IV.16.B.f	Zusammengelegten Geldern der Hausväter?	
IV.16.B.g	Liegenden Gründen?	
IV.16.B.h	Fonds? Welchen? (Kapitalien)	
	Schlussbemerkungen des Schreibers	<b>Bemerkungen</b>
	Unterschrift	Moudon, ce 18e. Mars 1799. H.L. Saucon Bachelier soit l'Instituteur de la 2e. Classe du Collège de Moudon

## Metadaten

### Generelle Kopfdaten

Standort	Bundesarchiv Bern
Signatur	BAR B0 1000/1483, Nr. 1445, fol. 5-6v
Briefkopf	Seconde Classe du Collège de Moudon
Transkriptionsdatum	11.02.2013
Datum des Schreibens	18.03.1799
Faksimile	1755BAR_B0_10001483_Nr_1445_fol_5-6v.pdf
Ist Quelle original?	Ja
Verfasser Name	Saucon
Verfasser Vorname	Henri Louis
Vom Lehrer verfasst?	Ja
Randnotiz	
Kommentar öffentlich	

### Ort

Name	<b>Moudon</b>
Konfession	reformiert
Ortskategorie	Stadt
Eigenständige Gemeinde?	Ja
Ist Schulort?	
Höhenlage	
Geo. Breite	551090
Geo. Länge	168782

Kanton 1799	Léman	Kanton 1780	Bern
Distrikt 1799	Moudon	Kanton 2015	Waadt
Agentschaft 1799		Amt 2000	Broye-Vully
Kirchgemeinde 1799	Moudon	Gemeinde 2015	Moudon
Einwohnerzahl 1799		Einwohnerzahl 2000	

#### In der Transkription erwähnte Schulen

#### 1. Schule: Moudon, 2. Klasse (ID: 2359)

Schultypus: Vermengte Schule/höhere Schule

Besondere Merkmale:

Konfession der Schule: reformiert

Ist ein Schulgeld eingeführt:

Sind die Kinder in Klassen eingeteilt?

Art der Klasseneinteilung:

Klassenanzahl:

Unterrichtete Inhalte: Keine

#### Schulfonds

#### Schulperiode

Keine Angaben

#### Schülerzahlen

Keine Angaben

#### Lehrpersonen

#### Lehrer (ID: 4475)

Name: Saucon

Vorname: Henri Louis

#### Weitere Informationen

Alter: 42

Herkunft:

Geschlecht: Mann

Konfession:

Zivilstand:

Im Ort seit:

Hat er eine Familie?

Lehrer seit:

Anzahl Kinder:

Erstberuf: Keine Angaben

Weitere Verrichtungen?

Zusatzberuf: Keine Angaben